



Département du **GARD**
Commune de **SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE**

*Hôtel de Ville – 6, place de la Mairie
30 700 Saint-Quentin-la-Poterie*

PLAN LOCAL D'URBANISME

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU n°1

Pièce | **PIÈCES RÉGLEMENTAIRES**
3 | *Règlement graphique*

Procédure prescrite par DCM le : **18 juillet 2024**
Procédure approuvée par DCM le :
Dépôt du dossier approuvé en Préfecture le :

Stéphane GAZABRE
UADG – URBANISME
73, allée Kléber
34 000 MONTPELLIER



Avec le concours de



ALTEMIS
49, rue Montmorency
34200 SETE

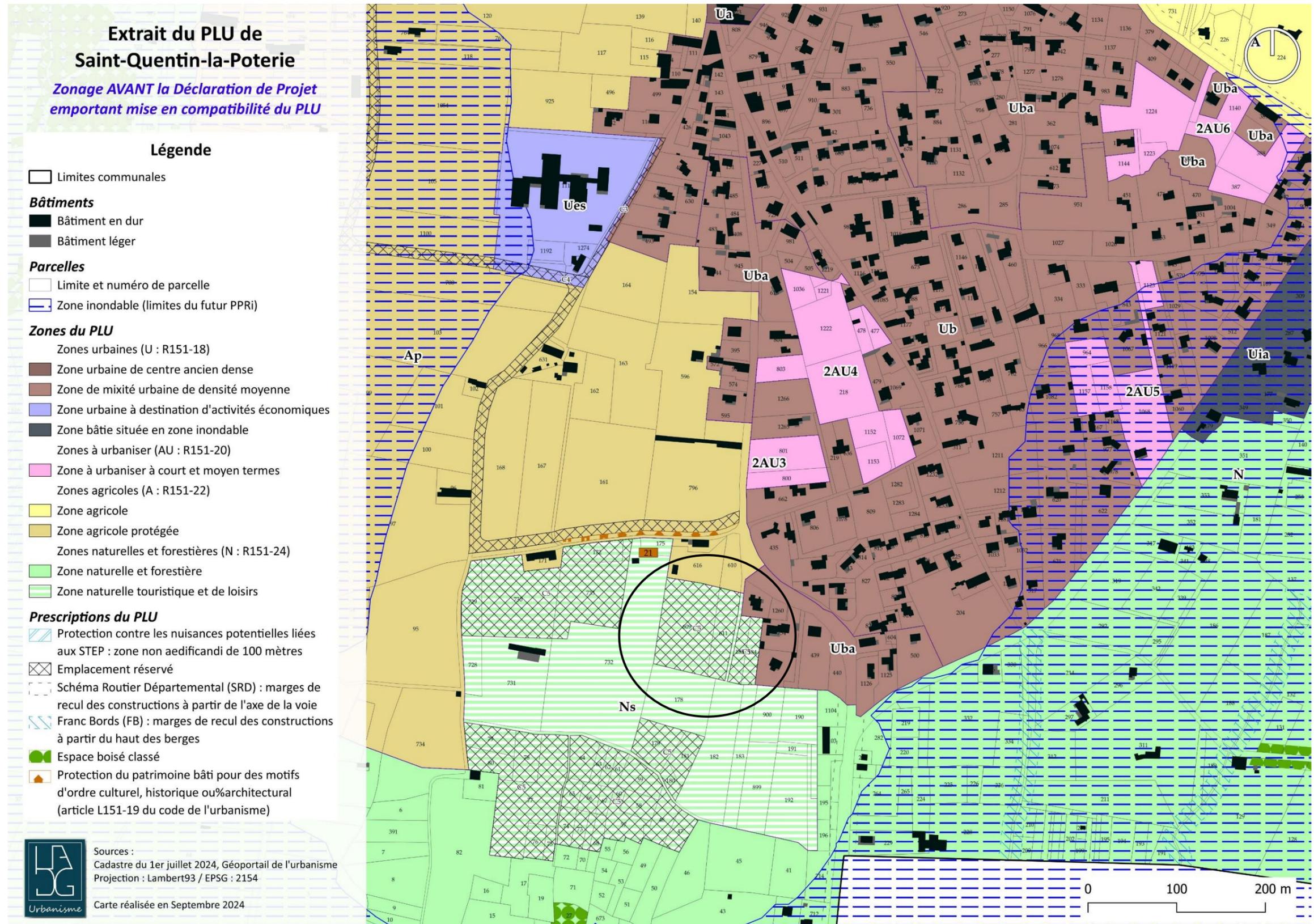
Nikolay
SIRAKOV

Géomaticien –
Cartographe
59, Grand'Rue Jean Moulin
34 000 MONTPELLIER

Le périmètre de la zone naturelle est revu pour autoriser le projet présenté dans ce présent dossier.
Les modifications apportées sont les suivantes :

- Création d'une zone Neq ;
- Ajustement de la zone Ns sur la partie restante

Zonage du PLU AVANT



Zonage du PLU APRÈS

